



(Mobilisation nationale pour l'Engagement citoyen, la Souveraineté, l'Unité et la Refondation)

64 MESURES

**pour un Sénégal souverain et solidaire
dans la prospérité durable.**



En 2024, le Sénégal commémore le 64^e anniversaire de son accession à la souveraineté internationale. Également il sera élu le cinquième Président de la République du Sénégal depuis 1960. Ce dernier devrait être le nouveau premier représentant de tous les Sénégalais pour bâtir un Sénégal nouveau. Une république démocratique à laquelle aspirent de larges dynamiques citoyennes qui proposent des mesures décisives à prendre pour mettre définitivement notre pays dans la perspective du progrès économique et social durable, à travers un mouvement collectif souverain et solidaire qui réunifie toutes les couches et tous les secteurs de notre société.

Bien que le Sénégal ait connu des progrès significatifs en matière de démocratie et d'organisation politique, beaucoup de défis restent à relever. En effet, les rapports entre l'État et la société sont marqués par des pratiques autoritaires et des inégalités persistantes. Le manque de transparence, d'inclusivité et de performance et la politisation des processus décisionnels est un facteur important de l'inefficacité des institutions sénégalaises et des politiques publiques. Les décisions sont de plus en plus prises sans consultation des citoyens et des groupes concernés et sont concentrées entre les mains d'un Président de la République qui dispose de tous les pouvoirs et n'est responsable devant aucune institution. Également d'autres institutions comme l'assemblée nationale et la justice ne sont soumises à aucun mécanisme populaire de redevabilité. De cette toute-puissance de l'institution présidentielle, découle souvent des abus de pouvoirs répétés, qui sont également relevés au niveau d'autres institutions (parlementaires, judiciaires, de régulation, d'administration territoriale etc.). En outre, les modes d'investiture et d'élection donnent un pouvoir excessif aux leaders politiques, qui choisissent les futurs délégués de pouvoirs sur la base de critères purement subjectifs. Le peuple n'est appelé finalement qu'à valider des choix très discutables de personnes dont le seul mérite est d'avoir réussi à se faire designer chef de parti, là également sans tenir compte de critères intégrant l'éthique et la rectitude morale. Le processus de conquête du pouvoir (élections), devenu une sorte d'escroquerie faite au peuple, est jalonné par de la corruption et l'exploitation de la misère des populations appauvries par des années de mauvaise gestion. Bref, les délégués de pouvoirs se retrouvent dans une position de puissance qui les met, pendant la durée de tout un mandat, à l'abri du contrôle et de la sanction citoyenne. De plus, le système judiciaire est encore faible, les droits humains souvent violés et l'espace civique restreint. La corruption et la mauvaise gouvernance plombent le fonctionnement de l'Etat. Les fonds publics sont souvent détournés à des fins personnelles, ce qui entrave le développement et la mise en œuvre de politiques publiques efficaces.

Cet état de fait n'est certes pas nouveau mais s'est accentué au fil des ans si on analyse la trajectoire de notre Etat.! Depuis l'accession à la souveraineté internationale du Sénégal en 1960, le pays a connu des moments difficiles mais aussi des initiatives pour le progrès (Assises Nationales, CNRI...).

La synthèse des Assises nationales et de la CNRI révèle comment leurs constats, conclusions et propositions sont d'une actualité étonnante notamment en termes de libertés publiques et de séparation et équilibre des pouvoirs. Avons-nous perdu 15 années à essayer de (re) construire notre « vivre ensemble » ou le recul démocratique est-il abyssal ?

On assiste à une crise de l'État de droit, une politisation à outrance de l'administration dont les conséquences visibles sont le délitement du service public et une privatisation informelle de l'administration publique dont le renouveau sonne comme une nécessité urgente. Tout ceci sur fond de crises sociétales révélées par une inflation économique, la reprise de l'émigration irrégulière, etc. La société sénégalaise est divisée. La République est menacée. L'Etat est en crise. La Démocratie est dans l'impasse. Des institutions politiques, économiques, sociales, religieuses sont en déliquescence. Des lois et règlements sont inopérants. Nos modes de représentation et de délibération sont inefficaces.

C'est dans ce contexte que l'**Initiative MESURE** a été mise en place comme une plateforme « d'appel à un débat public ouvert pour des consensus politiques, sociaux et économiques forts » dont l'objectif principal est d'engager les citoyens sénégalais autour d'une réflexion à la fois stratégique et mobilisatrice d'une véritable force républicaine pour la sauvegarde de notre état de droit, du vivre ensemble et de la stabilité sociale, Une action nécessaire pour construire le progrès économique, social durable et inclusif au Sénégal qui a su mobiliser plus de 700 adhérents et mener des discussions ouvertes autour de 12 thématiques stratégiques et sectorielles. A l'issue de l'analyse de ces échanges et de la relecture des diagnostics et principales recommandations des assises nationales et de la CNRI, la série de mesures suivantes est proposé au peuple sénégalais et engagerait les décideurs et les citoyens.

Ces **64 MESURES** sont aussi soumises à discussion aux candidats à l'élection présidentielle de 2024 en vue de les engager une fois élus pour présider à la destinée des Sénégalais les 5 prochaines années.

• De la République sénégalaise refondée

MESURE

1- Construire une République sénégalaise

à partir d'une nouvelle constituante avec toutes les parties prenantes dans leur diversité culturelle, sociale, religieuse et la sauvegarde de l'intérêt général.

MESURE

2- Garantir à chaque sénégalais le respect de ses droits et libertés et la manifestation d'une solidarité d'appartenance à un même et seul peuple.

• De l'Etat-Nation

MESURE

3- Promouvoir les valeurs nationales sénégalaises communes : la bravoure, le travail, le mérite, la probité, l'intégrité, le respect mutuel, l'amour de son prochain, la solidarité, l'empathie, la teranga, la paix (au cœur des civilités).

MESURE

4- Renforcer l'Etat de droit par l'équilibre des pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire ; l'animation d'institutions constitutionnelles fortes, la protection des libertés individuelles et collectives et l'accès équitable à la justice.

MESURE

5- Garantir une répartition équitable des ressources budgétaires nationales entre les priorités nationales et territoriales. Les pouvoirs de l'Exécutif sont partagés dans une structure de décentralisation effective entre le Gouvernement et les Collectivités Territoriales.

• De l'Equilibre des pouvoirs

MESURE

6- Changer le mode d'élection du Président de la République et encadrer ses pouvoirs. Il est élu pour un mandat unique. Il est désormais élu par l'assemblée des représentants directement constituée par les délégués désignés par tous les quartiers et villages du Sénégal. Les modalités de l'élection et la durée du mandat seront fixées à l'issue d'une consultation populaire.

MESURE

(suite) **6-** La fonction de président de la République est exclusive. Elle est incompatible avec la fonction de chef de partis, d'entreprises ou d'associations.

Le président définit la politique de la nation, dirige le gouvernement et est responsable devant l'Assemblée nationale et la Haute Autorité de la Justice et de l'Intégrité. Il nomme aux postes civils et militaires suite à un appel à candidatures pour les postes de DG. Il est interdit aux hauts fonctionnaires et DG d'avoir un mandat électif.

MESURE

7- Reforme le mode de constitution de l'Assemblée nationale. L'Assemblée nationale est constituée par les délégués de toutes les communes du Sénégal, choisis sur la base d'une représentation directe dont les modalités et la durée seront fixées à l'issue d'une consultation populaire.

MESURE

8- Reforme les avantages pécuniaires relatifs à la fonction de député.

La fonction de député est gratuite. Les députés sont pris en charge lors des sessions parlementaires ordinaires et extraordinaires et de missions de consultations citoyennes dans leurs circonscriptions.

MESURE

9- Renforcer l'indépendance et l'autonomie du système judiciaire.

La justice est techniquement et administrativement indépendante de l'exécutif et du parlement. Elle est administrée par la Haute Autorité de la Justice et de l'Intégrité. La Haute Autorité de la Justice et de l'Intégrité est composée de manière multipartite et partitaire par des représentants de magistrats, des universités, du Haut Conseil des Collectivités Territoriales, du Haut Conseil Economique, social et Environnemental. Elle est présidée par un Magistrat élu par les membres de la Haute Autorité. Les procureurs et juges sont élus.

MESURE

10- Le Haut Conseil des Collectivités territoriales est composé des représentants des Collectivités territoriales désignés par leurs pairs. Elle est l'instance de Planification collective des politiques territoriales et de régulation des relations et pouvoirs entre les Collectivités territoriales.

MESURE

11- Renforcer l'instance de planification de la territorialisation des politiques publiques.

Le Haut Conseil Economique, Social, Environnemental est composé exclusivement de représentants désignés par les associations citoyennes et les organisations professionnelles (syndicats et organisations patronales), les guides religieux et chefs coutumiers, les aînés . Il est paritaire (H/F).

Le Haut Conseil a une mission de participation à l'élaboration des politiques publiques, de contrôle et de suivi budgétaire, d'évaluation des politiques publiques gouvernementales et territoriales. Il donne des avis au Gouvernement et aux Conseils départementaux sur les politiques publiques.

MESURE

12- Mettre en place des pôles territoriaux économiques viables et durables.

MESURE

13- Mettre en place des mécanismes de participation, de contrôle et de sanction de l'action des institutions par les citoyens.

• De l'Equilibre des pouvoirs

MESURE

14- Reforme l'architecture institutionnelle.

Les institutions constitutionnelles de la République sénégalaise sont :

- Le Président de la République
- Le Gouvernement
- L'Assemblée nationale
- La Haute Autorité de la Justice et de l'Intégrité nationale
- Le Haut Conseil des Collectivités Territoriales
- Le Conseil Economique Social et Environnemental
- Les Collectivités territoriales.

MESURE

15- Les mandats de représentation dans les institutions constitutionnelles sont uniques et pour une durée de 7 ans non renouvelable. Nul ne peut exercer simultanément et successivement deux mandats de représentation dans les institutions constitutionnelles.

MESURE

16- Le cumul de mandats et de fonction est interdit (il est interdit d'être maire et ministre ou DG). Le Gouvernement est composé de manière rationnelle et efficiente en fonction d'une situation de référence et de l'équilibre entre les priorités stratégiques et les ressources publiques. .

MESURE

17- Une réforme du Code des Collectivités Territoriales fixera les Responsabilités, missions, compétences et ressources des Collectivités Territoriales.

• Du citoyen sénégalais

MESURE

18- Définir un modèle type de citoyen à inscrire dans la constitution. Le citoyen modèle sénégalais est instruit, éduqué, informé des enjeux et défis contemporains et dotée de compétences et capacités élémentaires pour entreprendre une activité productive économique quelconque.

MESURE

19- Avant l'âge de 7 ans, il doit assimiler les valeurs de la république, les principes de la démocratie et du vivre ensemble, de justice et de paix. **Au plus tard à l'âge de 15 ans**, il doit avoir les capacités et compétences élémentaires pour entreprendre une activité économique productive.

MESURE

20- Rendre le service civique national obligatoire à l'âge de 18 ans pour tout.e sénégalais.e à travers l'armée ou le volontariat.

• De la Famille

MESURE

21- Instaurer le revenu minimum universel pour les parents au foyer, sans revenus.

MESURE

22- Institutionnaliser le rôle des acteurs communautaires au niveau des quartiers dans des espaces de création du sens et de transmission des valeurs traditionnelles.

MESURE

23- Généraliser l'autorité parentale à tous les deux parents ou tuteurs.

MESURE

24- Redéfinir les horaires des cours au préscolaire et à l'élémentaire pour permettre aux élèves de se restaurer en famille et d'avoir du temps à la maison et pour des loisirs éducatifs.

MESURE

25- Rendre l'alimentation et les fournitures scolaires gratuites pour les enfants de familles vulnérables.

• De l'Éducation

MESURE

26- Mettre en place une commission technique de révision des cycles scolaires et contenus programmatiques à tous les niveaux du système scolaire, depuis la maternelle jusqu'au secondaire.

MESURE

27- Intégrer et investir sur l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs éthiques et morales à tous les niveaux, du Préscolaire à l'Université en prenant en compte la révolution numérique.

MESURE

28- Instituer un stage universel pour tous les jeunes diplômés.

MESURE

29- Développer la filière de l'enseignement scientifique technique et professionnel, obligatoire entre 12 et 15 ans, et optionnelle au secondaire et au supérieur.

MESURE

30- L'apprentissage d'au moins une langue nationale jusqu'à la fin du cycle élémentaire et d'au moins deux langues nationales au secondaire est obligatoire.

MESURE

31- Institutionaliser et réglementer les daara dans le système éducatif officiel au niveau de l'enseignement préscolaire et élémentaire en veillant à l'égalité des chances de tous les élèves au niveau des concours nationaux de fin de cycle élémentaire.

MESURE

32- Renforcer l'assistance et la prise en charge de l'orphelin.

• Des Compétences Techniques et Professionnelles

MESURE

33- Développer la formation technique et professionnelle pour l'employabilité du citoyen sur tous les métiers d'avenir répertoriés

MESURE

34- Développer les centres de recherche et la recherche-développement pour la production agricole, l'industrialisation, le génie civil et les énergies renouvelables et les génies dans les secteurs stratégiques.

• De la Souveraineté économique

MESURE

35- Développer une Stratégie unique pour assurer le progrès économique et social durable des sénégalais sur la base de principes de souveraineté, d'innovations endogènes et de mobilisation des ressources domestiques.

MESURE

36- Adopter un cadre de référence des politiques économiques qui garantit la maîtrise (accès et exploitation) sur les ressources économiques y compris naturelle (facteurs et moyens/actifs/ressources tangibles, physiques) et des processus de transformations industrielles.

MESURE

37- Confier l'exécution d'au moins 50% des marchés et commandes publics aux entrepreneurs et entreprises sénégalais.

MESURE

38- Mettre en place des instruments de financement souverain du développement économique : la politique monétaire, la politique d'endettement avec des devises nationales, la mobilisation de l'épargne locale, les fonds d'investissements coopératifs...

MESURE

38- Mettre en place des instruments de financement souverain du développement économique la politique monétaire, l'endettement avec des devises nationales, la mobilisation de l'épargne local, les fonds d'investissements coopératifs...

MESURE

39- Redistribuer les flux d'investissements pour un rééquilibrage de la structure de l'économie entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

MESURE

40- Vulgariser et modéliser le principe du patriotisme économique à travers la réglementation incitatrice et protectionniste de la production économique nationale dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire, la préférence nationale dans les procédures de la commande publique, l'émulation de la consommation locale.

MESURE

41- Promouvoir la recherche et la recherche-développement à travers le renforcement du budget des structures de recherche. Ce budget proviendra de la réduction des membres du parlement à 90 députés, des fonds politiques à 50%, de taxes provenant des entreprises.

• De l'économie écologique durable

MESURE

42- Restauration et conservation continue des écosystèmes (ressources naturelles) agricoles, pastoraux, de pêche continentale et maritime et forestiers.

MESURE

43- Privilégier la recherche développement et les investissements sur les sources d'énergies renouvelables (éolienne, solaire, etc.), hydraulique, et les minerais de transition.

MESURE

44- Privilégier l'agroécologie et les exploitations familiales dans le développement des systèmes alimentaires.

MESURE

45- Reforme le cadre législatif et normatif des investissements en Infrastructures, Industrialisation et systèmes de transports sur la base des exigences écologiques.

MESURE

46- Adopter une Stratégie à Long terme (2050) de transition énergétique et écologique juste et équitable.

• Des Stratégies avec le reste du monde

MESURE

47- Prendre des initiatives pour l'accomplissement à moyen et long termes de l'intégration politique, économique et sociale africaine vers la création des Etats Africains Unis.

MESURE

48- Renforcer et harmoniser l'intégration sous régionale africaine dans le cadre d'une Communauté politique et économique régionale des peuples.

MESURE

49- Dispenser le visa d'entrée sur le territoire sénégalais à l'ensemble des ressortissants africains et de la diaspora panafricaine.

MESURE

50- Développer le partenariat Public Privé Participatif pour les grands travaux à HIMO, la délégation de service public et la maîtrise d'ouvrage citoyenne avec les organisations citoyennes et communautaires.

MESURE

51- Évaluer et reformer le cadre des Conventions de coopération multilatérales et bilatérales en fonction des exigences de souveraineté, de préférence nationale et de croissance économique inclusive.

MESURE

52- Évaluer et reformer le cadre des Traites Bilatéraux d'Investissements en fonction des exigences de Souveraineté économique et culturelle, de préférence nationale et de croissance verte et inclusive.

MESURE

53- Évaluer et reformer le cadre des Conventions fiscales en fonction des exigences de Souveraineté à tous les niveaux, de préférence nationale et de croissance verte et inclusive.

MESURE

54- Évaluer les Accords de défense signés avec les partenaires étrangers en fonction des enjeux de sécurité intérieure et sous-régionale en privilégiant le renforcement de forces de défense et d'interposition sous régionales et africaine.

• De socle des valeurs et de la solidarité nationale

MESURE

55- Énoncer, promouvoir, constitutionnaliser et édicter en code d'honneur et de déontologie les principes et exigences du système d'intégrité nationale basé sur la Transparence, l'inclusion, la protection des lanceurs d'alerte, la protection des agents de l'administration contre l'influence politique, les mécanismes éthiques de redevabilité.

MESURE

56- Intégrer des principes et mécanismes de suivi de la Justice organisationnelle et procédurale à tous les niveaux de recrutement et de gestion des carrières des fonctionnaires et agents de l'administration publique et parapublique, militaire, ...

MESURE

57- Institutionnaliser l'approche d'Inclusion et de participation dans tous les processus de prise de décision publique qui doivent être multi-acteurs et paritaires et représentatifs des catégories sociales : administration, secteur privé, acteurs sociaux, acteurs religieux, ...

MESURE

58- Institutionnaliser les principes de la Solidarité et de l'Equité dans tous les processus de prise de décision visant la collecte et la redistribution des ressources nationales.

MESURE

59- Reforme l'administration Publique autour de la valeur de la justice sociale comme principe du service public rendu au citoyen.

MESURE

60- Institutionnaliser les critères d'Efficiences dans la collecte et les dépenses des ressources publiques.

MESURE

61- Valoriser les personnes âgées dans les institutions sociales de Transmission intergénérationnelles et dans l'usage des services publics.

MESURE

62- Institutionaliser les principes et modalités religieux de solidarité et de philanthropie (zakat, hadiya, Waqf, etc.) pour organiser la solidarité redistributive des revenus privés vers les personnes les plus vulnérables, avec des mesures fiscales incitatives en faveur des contributeurs.

MESURE

63- Institutionaliser un quota de 30% de jeunes et la parité Homme/Femme (ou bicamérale) dans chaque institution représentative.

MESURE

64-Instituer le conseil supérieur des guides religieux (Musulmans, chrétiens, religions traditionnelles, etc.)

ANNEXES

1. Déclaration initiale de MESURE
2. Déclaration pour la Paix de MESURE
3. Déclaration pour la paix des enfants
4. Communiqués de presse

MOBILISATION POUR UN ENGAGEMENT CITOYEN VERS LA SOUVERAINETÉ, L'UNITÉ ET LA REFONDATION (MESURE)

APPEL A UN DEBAT PUBLIC OUVERT POUR DES CONSENSUS POLITIQUES, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES FORTS

Nous, Citoyens sénégalais, assistons ces dernières années au Sénégal à de nombreuses mutations manifestées dans l'espace public et au sein de la société sénégalaise. Les fondamentaux d'une vie politique par laquelle bouillonnent les idées tournées vers l'amélioration du bien vivre des sénégalais sont désormais très fragilisés. La réflexion sur le « développement » est en panne ou est pris en otage dans les disputes politiciennes et est dans une vacuité désespérante. Les espaces de production de savoir (universités, instituts de recherche, think tanks,...) qui se multiplient ne développent pas assez de liens avec les forces politiques et sociales qui fonctionnent souvent sans orientations idéologiques et stratégiques dans un environnement national, régional et international favorable à la pensée unique. Pendant ce temps, les sénégalais font face à des conditions de vie de plus en plus difficiles et précaires qui les exposent à tous les excès et les extrêmes qui sont de plus en plus assumés.

L'action politique qui occupe une place importante dans le quotidien des sénégalais est aujourd'hui totalement dévoyée. Elle est moins orientée vers les intérêts supérieurs de la nation et la réalisation inclusive du bien-être collectif, et vers des débats sur les priorités et enjeux cruciaux. Au contraire, elle répond à la logique de satisfaction des intérêts partisans, des aspirations singulières et des agendas qui ne mobilisent ni la majorité des sénégalais, ni les spécificités qui caractérisent notre société sénégalaise. Elle se résume de plus en plus à des invectives, des insultes, des calomnies, de la manipulation de l'opinion publique, de la politisation de certaines institutions, des menaces de mort, de la violence verbale et physique. Ces nouveaux modes décadents d'expression de l'action politique sont relayés par les puissants supports que sont les réseaux sociaux. Ces réseaux sociaux qui constituent de nouveaux espaces de liberté d'expression et de libération de la parole, des mécanismes d'interactions sociales spontanées et peu maîtrisées par leurs utilisateurs, sont également un levier catalyseur des menaces qui pèsent sur notre commune volonté de vivre ensemble.

Cette dérive observée dans l'action politique affecte d'autres secteurs stratégiques. La presse ou les médias sont utilisés comme des vecteurs de comportements et d'actions compromettant l'unité nationale, la démocratie, la paix et la stabilité. D'autres corporations relevant de la société civile (syndicats, ONGs, association, etc.) et de l'État se sont aussi faites remarquer dans cette tournure dangereuse de l'action politique. La logique clanique et partisane est si manifeste qu'il n'est pas exagéré de dire que le pays fonctionne comme une juxtaposition de groupes aux intérêts de plus en plus divergents et inconciliables. La culture du dialogue, jadis chère aux sénégalais, se délite d'année en année. Les émeutes vécues en mars 2021, les violences verbales et physiques observées lors des campagnes électorales et à l'Assemblée Nationale ainsi que dans la société en général, font partie des manifestations de cette crise profonde de la société sénégalaise.

Dès lors, c'est le vivre ensemble et la démocratie dans tous leurs aspects qui sont menacés, c'est à dire l'expression de la pluralité, le dialogue permanent des différences, l'égalité des chances devant les opportunités économiques, l'accès de tous les citoyens à la justice, la prise en compte de toutes les couches sociales par les politiques publiques, l'inclusion et l'équité en faveur des plus vulnérables.

Cette menace sur les acquis démocratiques est notée dans un contexte où notre pays, de par les ressources énergétiques qui y ont été découvertes, fait l'objet de toutes les convoitises, y compris de

la part de forces obscures : des convoitises qui, si on n'y prend garde, peuvent installer le pays dans une trajectoire d'instabilité, de violence préjudiciable à notre développement et notre progrès.

Tous ces faits constituent des signaux suffisants pour alerter sur la marche de notre pays et inviter l'ensemble des acteurs à plus de retenue et au dialogue constructif favorable à une redéfinition claire et assumée par tous, des termes de références de notre démocratie, des institutions, et plus globalement du contrat social sénégalais.

Pour les initiateurs de MESURE, le dialogue transpartisan et fédérateur est essentiel à une redéfinition consensuelle des priorités stratégiques qui nous permettront de faire face à toutes les autres formes de menaces intérieures et extérieures, notamment l'accroissement continu du coût de la vie (habitat, alimentation, éducation, santé, eau, électricité, transport,...), les conséquences tous azimut de la pandémie à Covid-19, les menaces liées à la déstabilisation du Sahel, les impacts de la crise russo-ukrainienne sur notre économie, toutes les autres formes de dépendance stratégique que subit notre pays depuis son accession à la souveraineté internationale. Ce dialogue s'impose d'autant plus que le pays s'achemine en 2024 vers des joutes électorales qui constituent un autre tournant majeur dans la marche de la nation. La rupture de confiance entre acteurs dans ce contexte s'ajoute à la crise de confiance envers les institutions malmenées à l'extrême.

Réunis autour du groupe Sénégal du RASA (Rapport Alternatif sur l'Afrique), des acteurs sénégalais, préoccupés par les risques qui pèsent sur l'avenir de notre pays et le devenir de notre jeunesse et des générations futures, se mobilisent indépendamment de toutes obédiences politiques, ethniques, ou religieuses pour que notre pays ne bascule pas dans l'abîme. L'objectif est d'engager les citoyens sénégalais autour d'une réflexion à la fois stratégique et mobilisatrice d'une véritable force républicaine pour la sauvegarde de notre état de droit, du vivre ensemble et de la stabilité sociale nécessaire pour construire le progrès économique, social durable et inclusif au Sénégal.

Cette initiative se veut d'abord dissuasive par rapport à toutes les actions susceptibles de déstabiliser notre pays en anticipant sur leur origine ou leur développement dans l'espace public sénégalais. A cet effet, elle met un accent particulier sur des débats d'idées, la production et l'appropriation d'analyses basées sur des données probantes et d'informations crédibles, pour réduire l'impact de la désinformation et la mésinformation du grand public qui influencent l'opinion publique, les mouvements sociaux et les comportements. Elle consiste également à mobiliser un public large et ouvert impliquant toutes les organisations citoyennes et politiques, personnalités publiques, acteurs économiques et sociaux sur les orientations stratégiques que nous proposons ensemble pour notre pays, pour ainsi influencer positivement, suivre et évaluer les décisions et politiques publiques qui seront prises.

A cet effet, une stratégie de communication publique sera élaborée et mise en exécution en partenariat avec les médias publics et privés et à travers les réseaux sociaux ; une série de débats portant sur le Dialogue Citoyen pour une République sénégalaise refondée au service du progrès dans la justice, l'équité, la paix durable sera organisée selon un plan d'action imminent jusqu'à la veille de l'élection présidentielle de Février 2024.

Enfin les conditions d'organisation d'un processus électoral respectueux des termes de la constitution, transparent, crédible et non violent seront une préoccupation majeure de l'initiative qui engagera les différents protagonistes autour d'un gentlemen agreement et d'un débat électoral public entre les principaux candidats.



MESURE

DECLARATION CONJOINTE “LA SEMAINE DE LA PAIX”

DU LUNDI 27 MARS AU DIMANCHE 02 AVRIL 2023

**Chers concitoyens
Chères concitoyennes**

Le climat social est devenu délétère parce que ces deux piliers indispensables à la consolidation de la paix sociale ont été fragilisés dans l'espace public Sénégalais :
La Justice et la Vérité.

Une société sans Justice et sans Vérité est une société vulnérable.

Car si la Justice est l'ossature de la stabilité sociale, la Vérité est celle qui en irrigue tous les maillons.

Si aujourd'hui la Paix est menacée dans notre pays le Sénégal, c'est parce que les deux piliers de la Paix que sont la Justice et la Vérité ont perdu leur valeur intrinsèque face à une politique partisane, une démagogie, un populisme et une manipulation qui ont fini par saper tous les fondamentaux de la société à tel point où c'est devenu incompréhensible de cultiver une posture intègre et non partisane.

La pensée unique est érigée en règle d'or qui nous contraint à choisir un camp.

Chers concitoyens et concitoyennes, choisissons toujours le camp de la Justice et de la Vérité.

Mais ce qui est aujourd'hui fondamental, est que chaque citoyen sénégalais se pose cette question dans son for intérieur : Qu'est ce qui s'est passé pour qu'on en arrive à ne plus se faire confiance ? Pourquoi le climat social est devenu aussi délétère ?

Tout simplement la Vérité et la Justice ont souvent manqué au rendez-vous de la marche de la nation.

C'est parce que beaucoup de dérives et manquements ont été notés dans la gestion collective de la chose publique, et qui ont fini par creuser un grand fossé entre les Sénégalais.

Aujourd'hui, le Sénégal est à la croisée des chemins. Tous les clignotants virent au rouge. Le Rubicon a été franchi à plusieurs reprises dans plusieurs courants de la vie active autant sur le plan économique, sanitaire, juridique, social que politique.

Il est plus qu'URGENT de prendre nos responsabilités face à tous ces manquements et dérives, afin d'éviter d'en payer le prix fort.

Jamais dans l'histoire du Sénégal, la Justice et la Vérité n'ont été aussi orphelines.

Quand certains instrumentalisent les lois, d'autres utilisent la ruse et la manipulation pour désacraliser les institutions publiques et les figures religieuses.

Quand certains citoyens sont considérés comme justiciables, d'autres sont intouchables.

Quand la précarité et la paupérisation gagnent de plus en plus du terrain dans des couches sociales, des scandales de malversations financières et de détournement gangrènent la gestion des deniers et biens publics.

Ces faits sont le terreau qui alimentent les troubles et qui sont l'ennemi des deux piliers de la Paix, à savoir la Justice et la Vérité.

Aujourd'hui, tout ce que le Sénégal subit comme violences est le résultat de ces actes manqués à la Justice et à la Vérité.

Ces dérapages sont aujourd'hui les véritables maux qui ont déstabilisé les repères du **“vivre ensemble sénégalais”** - ce symbole commun - cultivé et tissé à travers notre histoire par des générations de citoyens.

Le mouvement citoyen MESURE est venu à un moment opportun où il est temps d'interpeller tous les sénégalais et sénégalaises à une Mobilisation nationale pour l'Engagement citoyen, la Souveraineté, l'Unité et la Refondation, autour d'une réflexion à la fois stratégique, mobilisatrice et constructive pour asseoir une véritable dynamique républicaine.

Face aux dérives et manquements qui menacent l'UNITE, la COHÉSION et le PROGRÈS SOCIAL, l'initiative MESURE a vite compris qu'il faut agir MAINTENANT afin de dissiper les nuages sombres porteurs de violences et de troubles sociaux qui planent depuis un certain temps dans le ciel sénégalais.

Il ne s'agit plus de chercher à se renvoyer les responsabilités et les fautes mais plutôt à installer un DIALOGUE CONSTRUCTIF permettant de repenser et renouveler nos projets de sociétés afin que la Justice et la Vérité puissent être ancrées dans les consciences collectives.

Le temps est venu de soutenir toutes les initiatives citoyennes susceptibles de valoriser et enrichir les acquis sociaux et démocratiques, pour la sauvegarde et la préservation du **“vivre ensemble sénégalais”** dans l'Unité et la Cohésion sociale.

Le temps est venu de préserver vaille que vaille ce symbole commun qui est **“le vivre ensemble sénégalais”**, en faisant de la Justice et de la Vérité les véritables socles de notre Nation.

Point d'Unité si la Justice n'est pas au rendez-vous. Et point de Justice si la Vérité demeure orpheline.

Ces deux piliers que sont la Justice et la Vérité sont incontournables pour asseoir une Paix véritable. Car sans la Paix, tous les projets et objectifs d'émergence et de développement deviennent caduques pour le Sénégal.

La paix est la condition sine qua non d'un Sénégal dynamique et prospère.

La paix est la condition sine qua non d'un Sénégal respecté sur la scène internationale et d'une terre propice à l'investissement étranger.

La paix est la condition sine qua non à l'éducation, à l'éclosion des talents et à la promotion du génie créatif sénégalais.

La paix est le socle du “vivre ensemble sénégalais”.

Ce symbole de convivialité, illustré par nos modèles de société, est la toile de fond de toutes nos dynamiques sociales. Tant au sein de nos familles, de nos espaces de vie communautaires, qu'à l'échelle de la Nation.

Notre devise « un Peuple, un But, une Foi » illustre notre aspiration à la sauvegarde d'un environnement d'amitié, de solidarité, de fraternité, de sécurité et de communauté de destin.

Vaille que vaille LE DIALOGUE s'impose à tous pour la préservation du “vivre ensemble sénégalais” dans la Justice et la Vérité.

Ce code vestimentaire adopté ce jour et marquant la SEMAINE DE LA PAIX, est gage de notre commune volonté à préserver notre Unité nationale et notre Cohésion sociale durement entretenue par des générations de citoyens et citoyennes, et qui constitue le legs obligatoire aux générations futures.

Sénégal Jàmm rek !

MESURé

Sit-in de Dakar - Place de Souvenir
Mardi 28 mars 2023.

Déclaration des enfants

à la cérémonie de lancement de la semaine de la PAIX



Sénégalaises, sénégalais

Jeunes filles, jeunes garçons, femmes et hommes, notre Pays le Sénégal a besoin de vous !

Notre pirogue tangue et nous avons le devoir de nous mobiliser tous pour la maintenir stable

Que vous soyez écolier, étudiant, travailleur ou sans emploi, agriculteur, éleveur, pêcheur, ouvrier ou cadre universitaire, ... vous êtes le peuple réuni pour construire le Sénégal et renforcer une grande Nation qui compte dans le monde

Nous vous invitons à vous mobiliser toutes et tous, **ENSEMBLE**, pour préserver nos acquis sociaux et démocratiques et poursuivre l'œuvre collective de Transformation Economique et sociale de notre pays

Pour y arriver la Paix est essentielle. Quelques soient les soubresauts qui ont émaillé l'histoire des luttes citoyennes et politiques dans notre pays, il y'a toujours eu une ligne rouge qui n'a jamais été franchie c'est à dire le maintien de la stabilité et la préservation de la paix

Pour que cette œuvre n'échoue pas entre nos mains, notre génération doit se relever et faire face à toutes les menaces qui risquent de déstabiliser notre pays

À cet effet, nous avons le devoir d'interpeller les premiers responsables de cette situation

À Monsieur le Président de la République, nous rappelons la responsabilité suprême de veiller sur la constitution du Sénégal, de respecter et de faire respecter les lois et les institutions qui fondent notre République. Nous lui demandons de ne ménager aucun effort à cet effet mais surtout d'éviter de confondre sa haute et noble mission de premier représentant de tous les citoyens sénégalais et sa posture de Président de parti politique

A tous les présidents et secrétaires généraux de partis politiques nous demandons de mettre au dessus des intérêts partisans et des enjeux de conquête de pouvoir, l'intérêt supérieur de la Nation auquel ils doivent veiller scrupuleusement quand celui ci entre en conflits avec leurs stratégies de conquête du pouvoir

Aux ministres et hauts fonctionnaires en charge de l'administration publique et des services régaliens de l'état notamment de la justice et la sécurité intérieure, nous demandons l'application stricte de la loi dans son caractère impersonnelle et l'observance de l'éthique de responsabilité et de la justice sociale dans tous les actes qu'ils posent au quotidien dans l'accomplissement de leur noble mission de service public.

A chacun sa Responsabilité et tous ensemble, nous préserverons le Sénégal

Vive la PAIX

SÉNÉGAL JAAM REKK



COMMUNIQUE

MESURE et ses partenaires pour un dialogue inclusif, holistique, serein et sincère

MESURE, Dakar, 24 avril 2023 - L'initiative **MESURE** vise la promotion de la conscience citoyenne des sénégalais en les mobilisant autour d'un débat national inclusif et constructif.

MESURE accueille avec beaucoup d'intérêt les appels à la paix et à l'unité des guides religieux et de la classe politique lors de la célébration de la Korité.

MESURE note particulièrement la volonté réaffirmée du Président de la République d'organiser un dialogue avec les forces vives de la nation.

MESURE considère cet appel comme un acte de pacification de l'espace public posé depuis l'adresse à la nation du Président de la République du 03 Avril 2023.

Le comité de pilotage de MESURE avait saisi par courrier le Président de la République en vue de proposer une orientation et une démarche de ce dialogue qui doit être national, ouvert et inclusif et devrait couvrir l'ensemble des préoccupations prioritaires et stratégiques pour le Sénégal à court, moyen et long terme.

Considérant la situation politique, sociale et économique actuelle du Sénégal qui a motivé la prise de l'initiative MESURE, la nécessité d'un débat national inclusif est devenue une urgence républicaine pour d'une part anticiper sur des risques de troubles politiques et sociaux et d'autre part, préparer les conditions de la Transformation Economique et sociale collective de notre pays, dans un contexte global dynamique et de plus en plus exigeant.

Les difficiles conditions économiques qui exacerbent la précarité des ménages associées aux relations conflictuelles des protagonistes de la compétition politique constituent des menaces sérieuses sur la stabilité nationale ; cette situation n'incline pas à traiter avec sérénité, courage et objectivité en vue de préserver notre vivre ensemble et notre intégrité nationale.

À cet effet, MESURE dispose de propositions sur l'orientation et la démarche équidistante à donner à cet impérieux dialogue national et appelle toutes les forces vives du pays à une attitude positive et conséquente pour traiter des questions d'intérêt national prioritaires et de renégocier ensemble les termes et conditions d'une démocratie apaisée et efficace, notamment l'organisation d'une élection présidentielle régulière, libre et transparente.

Un exercice qui ne pourra épargner le respect et la restauration de libertés individuelles et collectives, et plus de garanties d'un processus électoral respectueux des termes de la constitution et sécurisé pour une élection libre et transparente en février 2024.

Dans cette optique, MESURE demande d'intégrer dans l'agenda du dialogue national :

- le règlement définitif et consensuel des différends sur la loi qui organise le parrainage des candidats aux élections présidentielles, législatives et locales,
- les conditions d'éligibilité des candidats à ces élections,
- la prolongation de la période d'inscription sur les listes électorales,
- la régularisation de la commission nationale de supervision des élections,
- la couverture du processus électoral par les médias....

MESURE affirme sa disponibilité à prendre part activement :

- au dialogue et le faciliter à travers la mise en œuvre d'un processus multi-acteurs inclusif et thématique,
- et à la définition d'une démarche rigoureuse devant aboutir à la mise en œuvre des premières réformes consolidantes de notre démocratie et notre État de droit d'ici la fin de l'année 2023,

Également, MESURE espère de ce dialogue la mise en place d'un organe indépendant de suivi et de redevabilité des engagements pris par les différentes parties prenantes au terme de ce dialogue citoyen national.

Oui au dialogue ! Pour une Paix durable, socle de notre commune volonté de vivre ensemble. #SenegalJàmmRek !

Fait à Dakar, le Dimanche 24 Avril 2024

Le comité de pilotage de MESURE

Pour plus d'informations complémentaires, appeler au : **776508844 – 786391780 – 771828080**
ou envoyez un email à **senmeasure221@gmail.com**

Suivez MESURE sur :

Twitter (@SenMeasure221), Facebook (Senmeasure221), YouTube (@senmeasure221), Tik Tok (SenMESURE221)



MOBILISATION POUR UN
ENGAGEMENT CITOYEN VERS
LA SOUVERAINETE, L'UNITE ET
LA REFONDATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'initiative MESURE vise la promotion de la conscience citoyenne des sénégalais en les mobilisant autour d'un débat national inclusif et constructif.

MESURE accueille avec beaucoup d'intérêt les appels à la paix et à l'unité des guides religieux et de la classe politique lors de la célébration de la Korité.

MESURE note particulièrement la volonté réaffirmée du Président de la République d'organiser un dialogue avec les forces vives de la nation.

MESURE considère cet appel comme un acte de pacification de l'espace public posé depuis l'adresse à la nation du Président de la République du 03 Avril 2023.

Le comité de pilotage de MESURE avait saisi par courrier le Président de la République en vue de proposer une orientation et une démarche de ce dialogue qui doit être national, ouvert et inclusif et devrait couvrir l'ensemble des préoccupations prioritaires et stratégiques pour le Sénégal à court, moyen et long terme.

Considérant la situation politique, sociale et économique actuelle du Sénégal qui a motivé la prise de l'initiative MESURE, la nécessité d'un débat national inclusif est devenue une urgence républicaine pour d'une part anticiper sur des risques de troubles politiques et sociaux et d'autre part, préparer les conditions de la Transformation Economique et sociale collective de notre pays, dans un contexte global dynamique et de plus en plus exigeant.

Les difficiles conditions économiques qui exacerbent la précarité des ménages associées aux relations conflictuelles des protagonistes de la compétition politique constituent des menaces sérieuses sur la stabilité nationale; cette situation n'incline pas à traiter avec sérénité, courage et objectivité en vue de préserver notre vivre ensemble et notre intégrité nationale.

À cet effet, MESURE dispose de propositions sur l'orientation et la démarche équidistante à donner à cet impérieux dialogue national et appelle toutes les forces vives du pays à une attitude positive et conséquente pour traiter des questions d'intérêt national prioritaires et de renégocier ensemble les termes et conditions d'une démocratie apaisée et efficace, notamment l'organisation d'une élection présidentielle régulière, libre et transparente.

Un exercice qui ne pourra épargner le respect et la restauration de libertés individuelles et collectives, et plus de garanties d'un processus électoral respectueux des termes de la constitution et sécurisé pour une élection libre et transparente en février 2024.

Dans cette optique, MESURE demande d'intégrer dans l'agenda du dialogue national :



MOBILISATION POUR UN
ENGAGEMENT CITOYEN VERS
LA SOUVERAINETE, L'UNITE ET
LA REFONDATION

- le règlement définitif et consensuel des différends sur la loi qui organise le parrainage des candidats aux élections présidentielles, législatives et locales,
- les conditions d'éligibilité des candidats à ces élections,
- la prolongation de la période d'inscription sur les listes électorales,
- la régularisation de la commission nationale de supervision des élections,
- la couverture du processus électoral par les médias....

MESURE affirme sa disponibilité à prendre part activement :

- au dialogue et le faciliter à travers la mise en œuvre d'un processus multi-acteurs inclusif et thématique,
- et à la définition d'une démarche rigoureuse devant aboutir à la mise en œuvre des premières réformes consolidantes de notre démocratie et notre État de droit d'ici la fin de l'année 2023,

Également, MESURE espère de ce dialogue la mise en place d'un organe indépendant de suivi et de redevabilité des engagements pris par les différentes parties prenantes au terme de ce dialogue citoyen national.

Fait à Dakar

Le 24 Avril 2023

Méthodologie

1. BREF RAPPEL DU CONTEXTE ET DE L'OBJECTIF

L'espace public sénégalais, en particulier le paysage politique est marqué par de nouveaux modes décadents d'expression de l'action politique qui ont beaucoup fragilisé les fondamentaux d'une vie politique démocratique, sereine et tournée vers l'intérêt supérieur de la nation. L'action politique répond plus que jamais à une logique de satisfaction des intérêts partisans et s'appuie sur des invectives, des insultes, des calomnies, de la manipulation de l'opinion publique, la politisation de certaines institutions, les menaces de mort, la violence verbale et physique. Les menaces sur les acquis démocratiques sont manifestes dans un contexte où notre pays, de par les ressources énergétiques qui y ont été découvertes, fait l'objet de toutes les convoitises, y compris de la part de forces obscures, mais fait aussi face à des conditions de vie de plus en plus difficiles. Face à ces risques qui pèsent sur l'avenir de notre pays et le devenir de notre jeunesse et des générations futures, des acteurs sénégalais se mobilisent.

L'objectif est d'engager les citoyens sénégalais autour d'une réflexion à la fois stratégique et mobilisatrice d'une véritable force républicaine pour la sauvegarde de notre démocratie, du vivre ensemble et de la stabilité sociale nécessaire pour la souveraineté, l'unité et la refondation.

2. METHODOLOGIE

De telles réflexions ne pourront se développer qu'à condition d'expérimenter elles-mêmes le rôle constitutif des dispositifs techniques contributifs du numérique dans la production des savoirs : c'est pourquoi elles supposent une méthode de réflexion contributive, qui exploite les potentialités ouvertes par le numérique pour le développement de la connaissance ainsi elles devront donc s'appuyer sur une approche expérimentale collective.

Il faudra veiller à accueillir la diversité et la pluralité des acteurs et points de vue tout en créant de façon structurelle un cadre de cohérence et les conditions de validation des conclusions des débats et de viabilité de l'initiative.

Cette démarche aura la vertu d'éviter les cloisonnements dans les processus de production (faire avec les gens et de façon que ça les intéresse) et de les rendre inclusifs et dialogiques, s'appuyant au maximum sur les différentes plateformes collaboratives qui seront mises en place et sur des connections critiques entre plusieurs organisations et réseaux.

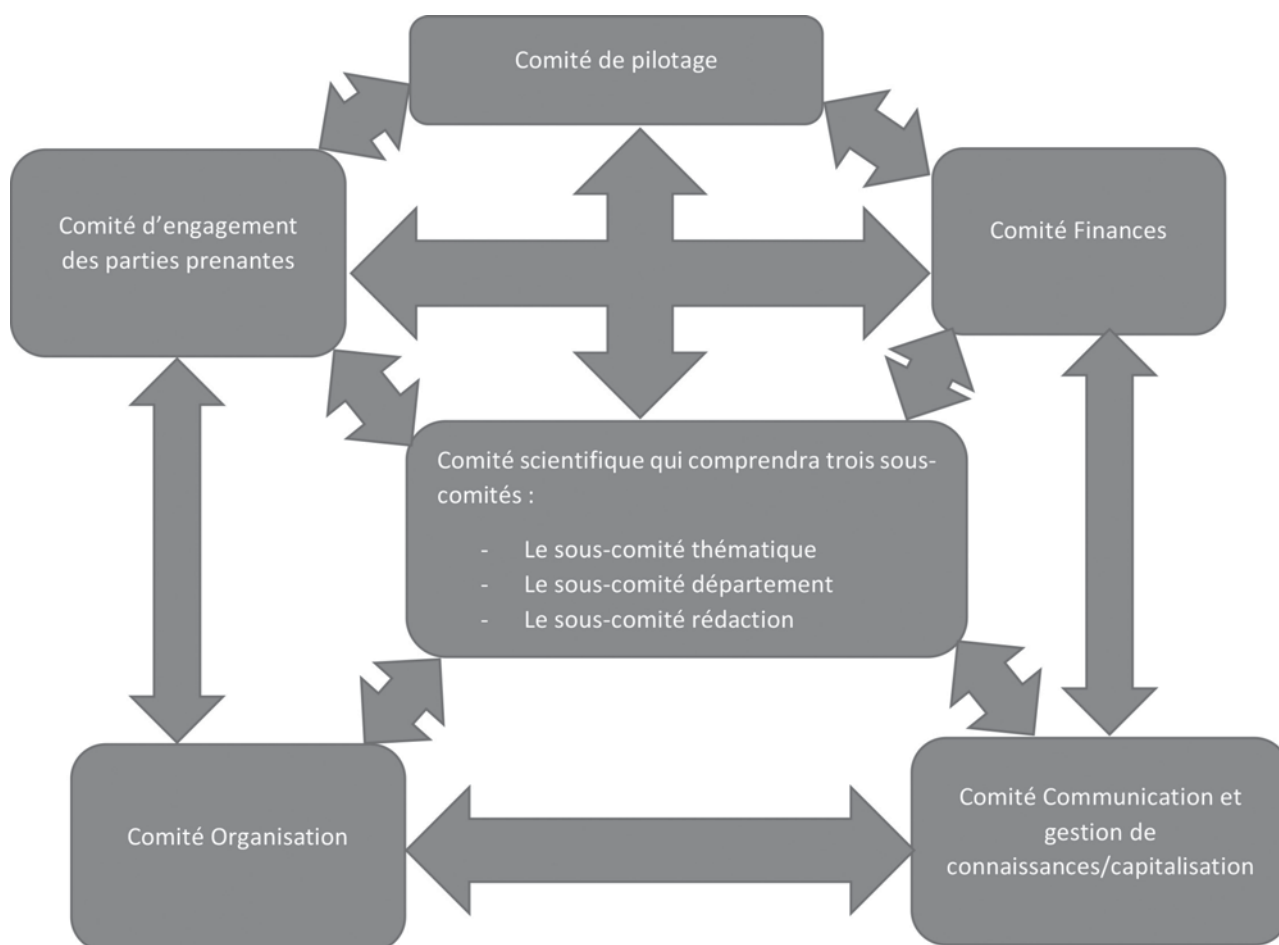
2.1. Le cadre de gouvernance et de gestion du processus

Il s'agit de la structure de gouvernance et de gestion pour la mise en œuvre de l'Initiative. Le cadre comprend :

- Le comité de pilotage
- Le comité d'engagement des parties prenantes
- Le comité scientifique
- Le comité finances
- Le comité organisation
- Le comité communication et gestion/capitalisation des connaissances

Le comité de pilotage est chargé de la supervision des activités, de l'orientation stratégique de MESURE. Il reçoit des rapports réguliers des autres comités. Il comprend les personnes représentant les organisations porteuses de MESURE ;

Figure 1 : Cadre de gouvernance de MESURe



Le comité d'engagement des parties prenantes ou de mobilisation.

L'objectif est de renforcer la base sociologique et populaire de MESURE. Il développera et mettra en œuvre une stratégie d'engagement des parties prenantes. Sa mission consistera à effectuer un travail de prospect, de screening et de persuasion de personnalités et structures n'ayant pas adhéré à l'Initiative et qui présentent un potentiel d'impact important.

Le comité scientifique comprend le sous-comité thématique, le sous-comité des départements et le sous-comité rédaction dirigés par des responsables de sous-comité ; le comité scientifique sera dirigé par un Président. Le sous-comité thématique regroupe l'ensemble des équipes structurées autour des thématiques retenues ; le sous-comité des départements regroupe l'ensemble des équipes/unités départementales, tandis que le sous-comité rédaction est chargé de la production des documents ou livrables globaux de MESURE.

Le comité d'organisation est chargé de l'organisation des activités et événements de MESURE qui se déroulent en hybride ou en présentiel ou en virtuel. Plus spécifiquement, il est chargé de la mise à disposition à temps des infrastructures et équipements logistiques, indispensables à la tenue des activités ou événements, notamment au niveau central. Au niveau décentralisé et thématique, il appuie/conseille le sous-comité et les équipes départements et sous-comité et équipes thématiques dans l'organisation des activités.

Le comité finances assure la mobilisation, la centralisation et la gestion des contributions financières reçues par MESURE pour la réalisation des activités.

Le comité communication et gestion/capitalisation des connaissances est chargé de l'information, la sensibilisation du grand public au niveau national et international. Il est chargé de la production et de la dissémination des supports de communication et produits de savoirs digests présentant les enseignements tirés du processus, dans les canaux numériques (réseaux sociaux) et non numériques les plus pertinents. Il est chargé de promouvoir des relations étroites avec les media et la presse publique comme privée. Ce comité sera aussi chargé

2.2. La démarche méthodologique

Il s'agit d'un ensemble d'activités structurées autour d'étapes précises que sont l'étape de conception, l'étape d'information et de sensibilisation, l'étape de consultations élargies, l'étape de restitution, l'étape de vulgarisation, de plaidoyer et d'influence.

2.2.1. Etape de conception ou pré-lancement

2.2.1.1. Elaboration de l'Appel

L'Appel est le premier document fondateur de MESURe. Il décrit brièvement le contexte, la justification, la problématique et l'objectif fondamental de l'Initiative. Il décline l'identité, les principes et valeurs de MESURe et précise ce que MESURe n'est pas.

2.2.1.2. Elaboration de la Charte de conduite

La charte de bonne conduite est un des documents fondateurs de MESURe. Il présente l'identité remarquable de MESURe et la distingue des initiatives précédentes et en cours. Il précise les principes et valeurs de MESURe. Bref, ce document permettra de savoir ce que MESURe est et ce qu'elle n'est pas ; ce qui a l'avantage de lever toute équivoque et d'éviter les amalgames.

2.2.1.3. Elaboration et partage du cadre méthodologique assorti de la liste des thématiques

Le cadre méthodologique est le document qui présente le cadre de gouvernance et de gestion de MESURe ainsi que la démarche méthodologique. Il décline aussi la liste des thématiques priorisées par les membres de l'Initiative, en vue de l'atteinte de l'objectif fondamental de MESURe.

2.2.2. Etape de mise en œuvre

Cette étape est faite essentiellement d'activités de consultations des parties prenantes, qu'elles soient des personnalités, personnes-ressources ou des structures. Elles sont consultées pour leur permettre de faire bénéficier au processus de la richesse et de la diversité de leur expérience et expertise et leur offrir une large opportunité d'intégrer et d'influencer le processus aussi bien dans sa dimension méthodologique que dans ses priorités et résultats.

2.2.2.1. Information et de sensibilisation des personnes-ressources

Le Sénégal regorge de personnes-ressources qui détiennent une longue, riche et robuste expérience sur les questions et enjeux prioritaires et stratégiques du pays et qui sont insuffisamment mises à contribution sur les questions majeures de la nation. Il s'agira d'identifier ces personnalités et de les rencontrer, afin de leur présenter l'Initiative, notamment ses priorités et de recueillir leurs orientations et observations.

Une synthèse des orientations et observations partagées par les personnes ressources sera faite pour alimenter la suite du processus.

2.2.2.2. Constitution de la base de données des membres de MESURe

Cette activité consiste à permettre à toutes les personnes de nationalité sénégalaise établies au Sénégal ou à l'étranger, de tout bord politique, de toute obédience religieuse, de toute classe d'âge, de toute classe sociale, homme comme femme, préoccupés par le sort du pays et le devenir de la nation de s'inscrire sur une liste et d'y préciser leur domaine d'expertise et champ d'expérience ainsi que la ville et le pays de résidence. Les inscriptions se feront autour des thématiques à travers un outil en ligne et en format analogique (physique). Cette base de données permettra de faire l'usage le plus approprié de l'expertise des uns et des autres dans le cadre des activités de MESURe.

2.2.2.3. Lancement de la pétition

La pétition est proposée pour ouvrir davantage l'adhésion à MESURe et exprimer son soutien aux priorités qu'elle s'est fixée. Elle donne une base populaire et une légitimité sociologique à l'Initiative. Elle sera accessible en ligne mais aussi sous forme analogique dans les départements et communes.

2.2.2.4. Constitution des équipes thématiques, départementales et diaspora

L'inscription sur la base de données des membres autour des thématiques permettra de former les équipes thématiques dont la mission sera de conduire un diagnostic des problèmes structurels et conjoncturels réels et majeurs relevés sous la thématique et de proposer des mesures hiérarchisées dans le court, moyen et long terme.

2.2.2.5. Lancement officiel de MESURe

Le lancement officiel constituera un moment de communication fort qui réunira des personnalités et les adhérents de l'Initiative. Il marquera le démarrage de l'essentiel du travail, à savoir l'exploitation des productions écrites précédentes et les consultations des parties prenantes à tous les niveaux.

2.2.2.6. Etape de collecte des données

Elle comprend la phase de collecte et d'exploitation des données secondaires et la phase de consultations élargies.

Phase de collecte des données secondaires

La phase de collecte et d'exploitation des documents d'initiatives similaires précédentes et en cours, permettra de développer des synergies et éviter la duplication et une collecte des points de vue des acteurs à tous les niveaux, à savoir de la commune au niveau central en passant par le niveau départemental. Pour la collecte et l'exploitation des productions écrites, elle se fera suivant les thématiques retenues. Chaque thématique aura un coordonnateur ou point focal dont une des tâches sera de compiler les productions écrites et de les exploiter. Les coordonnateurs thématiques devront donc disposer de l'expertise requise sur le thème et en disposer de l'expérience en matière de coordination d'équipe.

Phase des consultations élargies

Les consultations élargies consistent en des rencontres en présentiel ou en virtuel ou hybrides avec les parties prenantes organisées aux niveaux géographiques de la commune, du département, au niveau central et dans les régions de la diaspora. Elles porteront sur des différentes thématiques validées. **Au niveau central**, des débats radiotélévisés seront organisés autour des thématiques. Parallèlement, des webinaires sur des thèmes de grande importance stratégique seront aussi tenues. Ces discussions au niveau national seront coordonnées par le comité scientifique.

Pour piloter le travail **au niveau décentralisé**, des coordonnateurs départementaux, représentants de MESURe, seront choisis. Leur mission consistera essentiellement à organiser et coordonner le processus de consultations des parties prenantes dans le territoire départemental, à travers les communes. Ils s'appuieront sur des organisations, acteurs et initiatives existantes mais crédibles afin d'éviter de recréer une initiative de plus. Il s'agira pour les coordonnateurs départementaux de fédérer les initiatives, organisations et acteurs sur le terrain autour du programme de travail de MESURe au niveau décentralisé. Les coordonnateurs départementaux auront aussi comme mission de produire une synthèse des données collectées sur les différentes thématiques et qu'ils partageront avec les leaders thématiques, afin de permettre à ces derniers de produire leur synthèse au national. C'est pourquoi, on veillera à rendre effective une coordination entre les groupes thématiques et les équipes départementales pour une plus grande synergie et pour faciliter l'exploitation par les leaders des équipes thématiques des données collectées dans les départements.

Dans la diaspora, les consultations élargies seront conduites dans les 05 régions de la diaspora sous la supervision d'un coordonnateur.

Toutes ces équipes départementales, thématiques et de la diaspora conduiront les consultations avec un guide d'entretien préalablement élaboré. Elles seront supervisées par le Président du comité scientifique.

Les consultations élargies seront des moments intenses d'écoute, de recueil et de documentation des préoccupations, des priorités, besoins, opinions des masses rurales dans les villages et des masses urbaines dans les quartiers des villes. Les perspectives de toutes les classes de la société sénégalaise sur les problèmes structurels et conjoncturels réels et majeurs relevés sur toutes les thématiques et sur les mesures hiérarchisées dans le court, moyen et long terme seront intégrées.

Pour éviter une duplication des initiatives précédentes, une priorité sera accordée dans la démarche de conduite des consultations à bâtir des synergies, à fédérer les acteurs, les structures et initiatives existantes. MESURe s'appuiera sur des initiatives et processus locaux existants pour conduire celui-ci.

En prélude à chaque débat et de chaque consultation thématique élargie des termes de référence simplifiés qui précisent les objectifs, les résultats attendus, la méthode de travail, les parties prenantes prioritaires, les intervenants, modérateur et rapporteur, lieu et timing des interventions, heure de démarrage et heure de fin seront élaborés. Les débats et consultations doivent être organisés en format hybride, semi-présentiel pour permettre les participations en ligne ou en présentiel. Des contributions écrites sont aussi reçues et exploitées par le rapporteur de thématique dans son rapport général. Des questions spécifiques liées à chaque thématique sont soumises à délibération sur les réseaux sociaux facebook, twitter et LinkedIn, googleforms.

2.2.3. Etape de rédaction et restitution des conclusions et recommandations

Cette étape consiste en l'exploitation des rapports thématiques qui auront été dans l'étape précédente élaborés sur la base de l'exploitation des données secondaires et des rapports issus des coordonnateurs départementaux. L'exploitation des données permettra la rédaction du rapport global.

Ce livrable final comprendra, entre autres, trois livrables spécifiques que sont :

- i) *le rapport de synthèse des priorités thématiques en matière d'unité, de refondation et de souveraineté,*
- ii) *la charte de refondation, d'unité et de souveraineté nationale,*
- iii) *la stratégie de mise en œuvre des conclusions et recommandations, incluant la description du statut, de la mission, de la composition, du mode de financement de l'organe chargé de la veille, du suivi et de la mise en œuvre des conclusions et délibérations aussi bien dans la sphère de l'état que dans les initiatives citoyennes et privées*

La rédaction du rapport global fera place à une série d'activités de restitution de ces livrables aux parties prenantes afin de recueillir et intégrer leurs observations et dernières recommandations pour la production des versions finales des livrables.

2.2.4. Etape de vulgarisation, plaidoyer et influence

Cette étape consistera en des rencontres avec les acteurs des différentes catégories sociales et professionnelles et en des débats autour des conclusions du processus. Les débats sont destinés à informer le large public sur le contenu des conclusions afin de lui permettre de s'en approprier et aussi de faire de leur application par les acteurs en particulier politiques et syndicaux une condition de vote. Les rencontres sont retenues pour informer les acteurs rencontrés, mais aussi d'obtenir leur engagement sans réserve à appliquer les conclusions à travers la signature de la **charte de refondation et de souveraineté** qui découlera des conclusions.

En plus des débats et rencontres, l'étape de vulgarisation sera axée sur l'utilisation des énormes opportunités offertes par les réseaux sociaux.

3. LES MEMBRES DU BUREAU MESURe

- **Elimane KANE** (Coordonnateur)
- **Cheikh GUEYE** (Coordonnateur Adjoint)
- **Ibrahima Nour Eddine DIAGNE** (Coordonnateur Adjoint)
- **Oumou Khayri NIANG** (Coordonnatrice Adjointe)
- **Aliou Gori DIOUF** (Secrétaire Général)
- **Aliou Bayla KANE** (Secrétaire Général Adjoint)
- **Fatoumata HANE** (Commission Scientifique)
- **Abdoulaye SENE** (Commission Scientifique)
- **Doudou NDIAYE** (Commission Communication)
- **Aoua Bocar LY** (Commission Communication)
- **Marem KANTE** (Commission Communication)
- **Julie CISSE** (Membre associé)
- **Pape SENE** (Membre associé à la rédaction des propositions)

//

MESURe

Contacts : pour plus d'informations

Téléphone : (+221) 77 6565948 - 77 6508844 - 78 6391780 - 77 182 8080

Email : senmeasure221@gmail.com



Un Peuple - Un But. - Une Foi